

**Communiqué  
de la  
COORDINATION NATIONALE  
des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités  
de proximité**

**LA COORDINATION NATIONALE DES COMITÉS DE DÉFENSE  
DES HÔPITAUX ET MATERNITÉS DE PROXIMITÉ  
est à nouveau scandalisée par la manière dont on traite l'accès  
aux soins et aux maternités dans notre pays.**

Nous avons déjà perdu les 2/3 des maternités en France, et près d'une dizaine de départements n'ont plus qu'une seule maternité. La fermeture des maternités a conduit à la limitation de l'accès à l'IVG qui leur était lié, sans compter la disparition de plus d'une centaine de centres dédiés.

Des femmes accouchent sur les routes, dans les ambulances, les camions de pompier, les urgences quand elles existent encore... L'éloignement accru accentue les coûts, les drames psychologiques, les pertes de chance. En multipliant les transferts des patientes et de leurs ami-e-s ; cet éloignement contribue également aux dégâts écologiques.

Et aujourd'hui, une nouvelle liste de fermetures, qui plus est non limitative, est proposée par la Cour des comptes.

**La casse va donc désespérément s'accroître !**

Or la politique désastreuse menée depuis près de 30 ans qui s'est traduite avant tout par la fermeture en masse des maternités, n'a eu aucun effet, au contraire, sur la mortalité infantile et maternelle. Nous régressons en ce domaine, donc l'intelligence exigerait qu'on fasse une autre politique, et qu'on sache s'inspirer des rares documents scientifiques sur ce problème.

*Qui cite aujourd'hui le rapport auquel a participé E. Combière (1) qui montre sans l'ombre d'un doute le lien entre éloignement et surmortalité ? Voilà un élément que l'on aimerait voir avancer.*

De soi-disant experts remettent en avant l'insécurité, les problèmes financiers, le manque de personnels... pour justifier les fermetures supplémentaires à venir. On nous ressort le quota sans aucun fondement des 300 accouchements, comme si le nombre d'accouchements était une garantie en soi. Même les pouvoirs publics n'en tiennent pas compte, la preuve, on a fermé des structures qui faisaient 800, 1500, 2000 naissances par an et plus.

Pire, en supprimant des maternités, on concentre les accouchements dans des "maternités usines" de plus en plus éloignées, inhumaines et stressantes. On remet en question la gradation des soins et l'organisation en réseau de périnatalité prévue en fonction de l'état de santé de la mère et de l'enfant (maternités de niveau 1, 2 et 3).

**TOUTES LES MATERNITÉS DE PROXIMITÉ SONT INDISPENSABLES.**

**TOUS LES CENTRES IVG DOIVENT ÊTRE MAINTENUS. IL FAUT ROUVRIER LES STRUCTURES NÉCESSAIRES !**

**LA SÉCURITÉ, L'ÉGALITÉ, L'AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE SONT PLUS QUE JAMAIS INDISPENSABLES.**

**AINSI QUE LA PRÉSERVATION DE LA DIMENSION HUMAINE DU SOIN.**

**Des pouvoirs publics responsables doivent partir des besoins des personnes et des territoires, pas de considérations comptables, administratives et budgétaires.**

Un gouvernement doit avec les structures en difficultés ou fragiles (et ce n'est pas une question de taille), les aider et les renforcer, et non pas utiliser n'importe quelle argutie pour justifier de leurs restructurations/destructions... **Il faut fournir les moyens humains, matériels, financiers et en particulier affecter les personnels là où c'est nécessaire. C'est une question de volonté et de courage politique, pas autre chose.**

**Nous opposons à la logique de rentabilité celle du droit à l'accès aux soins et au droit à la santé pour tou-te-s. Cela passe**

par la défense et l'amélioration de tous les services publics de proximité et par une autre politique de santé.

Le 25 janvier 2015

(1) [http://www.canal-u.tv/video/canal\\_u\\_medicine/adelf\\_emois\\_2012\\_territoires\\_de\\_vie\\_sante\\_perinatale\\_et\\_adequation\\_des\\_services\\_de\\_sante\\_influence\\_des\\_temps\\_d\\_acces\\_a\\_la\\_maternite\\_la\\_plus\\_proche\\_sur\\_les\\_resultats\\_de\\_sante\\_perinatale\\_en\\_bourgogne.8645](http://www.canal-u.tv/video/canal_u_medicine/adelf_emois_2012_territoires_de_vie_sante_perinatale_et_adequation_des_services_de_sante_influence_des_temps_d_acces_a_la_maternite_la_plus_proche_sur_les_resultats_de_sante_perinatale_en_bourgogne.8645)

### Contacts

Hélène Derrien : 06 77 36 35 98

Paul Cesbron : 03 44 25 39 91

Michel Antony : 06 63 82 28 24

Rolland Vachon : 05 49 66 37 05



#### COORDINATION NATIONALE

des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité  
(Fondée à Saint *Affrique* en avril 2004)

Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE

Secrétariat : Lundi/jeudi/vendredi de 13h30-17h00 et mardi/mercredi : 9h00-12h30

Tél : 09 67 04 55 15

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025

Association agréée - Arrêté du 11/06/2013 - N2011RN0190

Site : <http://www.coordination-nationale.org>

Contact : [postmaster@coordination-nationale.org](mailto:postmaster@coordination-nationale.org)

Présidente : Françoise NAY [jean.rostandivry@wanadoo.fr](mailto:jean.rostandivry@wanadoo.fr)

Adresse : 3 rue Coutant - 90200 IVRY sur SEINE - Tél. 01 46 72 63 82 - 06 07 89 06 57

Vice-Présidente : Hélène DERRIEN [derrien-h@laposte.net](mailto:derrien-h@laposte.net)

Adresse : 5 impasse Emmy Leuze [Hirschfeld](http://www.hirschfeld.com) - 29900 CONCARNEAU - Tél. 02 56 04 86 96 - 06 77 36 35 98